

TRADUCTION ET INTERPRÉTATION

Traduction et interprétation vs interprétariat

Définitions

1- Interprétation et /ou Interprétariat (Interpretation and/or Interpreting)

Le terme interprétation existe depuis longtemps en français à en croire le Petit Robert qui fait remonter sa première apparition à l'an 1160 et le définit ainsi : « action d'expliquer, de donner une explication claire à une chose obscure ».

Entre l'interprétation et l'interprétariat la différence est évidente car il s'agit bien là de deux procédés qui, même découlant l'un de l'autre, ne peuvent signifier la même chose.

- a) L'interprétation est l'activité pratiquée par l'interprète de conférence (profession relativement récente) qui en fait une profession ou l'interprète de livres (littéraires le plus souvent) qui l'exerce dans la continuité de son métier de traducteur ou de son métier d'analyste au cœur de la pratique critique qui lui incombe et dont les spécialités de

sémioticien, stylisticien, poéticien, narratologue, herméneuticien, et j'en passe, diversifient le sens de l'étude et non la portée.

b) L'interprétariat, : terme masculin, reconnu par la langue française comme étant un barbarisme, est la fonction ou la carrière de l'interprète.

2- La traduction (dont le synonyme le plus proche est l'interprétation) est une pratique que les hommes ont exercée depuis des millénaires. Activité intellectuelle multiséculaire donc, elle est dite : adaptation, calque, interprétation, conversion, correspondance, équivalence, imitation, modulation, récréation, réexpression, transposition, etc. Cela qui fera dire à Jules Vernes, considérant sa complexité et la diversité de ses sens, qu'elle est une « hydre à cent mille têtes ».

Thème et version

Un « thème » est un exercice qui consiste à traduire dans une langue étrangère un texte proposé dans la langue maternelle du traducteur, et la version en est l'opposé, c'est-à-dire, traduire, dans la langue maternelle du traducteur, un texte écrit dans une langue étrangère.

Le « thème » demande la compréhension du sens du texte fourni et sa restitution dans une autre langue. Cet exercice de la compréhension et de la restitution ne pose généralement pas de problèmes aux professionnels compétents en traduction, mais il peut toutefois être une source d'erreurs pour les non spécialistes si le texte de départ (TD) est écrit dans une langue comportant des archaïsmes ou des mots inconnus. De ce fait, c'est généralement la traduction du texte vers la langue d'arrivée (TA) qui est l'épreuve principale dans ce processus du thème où le traducteur doit s'appliquer à produire une traduction autant cohérente que précise dans une langue qu'il maîtrise souvent moins bien que sa langue maternelle.

Il est donc demandé au traducteur de la langue de départ (LD), en restant toujours ici dans l'exercice du thème, d'assimiler en détail la grammaire de la langue d'arrivée (LA) afin de pouvoir composer correctement des phrases complexes et articuler de la manière la plus adéquate son style, pour atteindre celui du texte de départ.

Dans l'exercice appelé « version », le traducteur doit maîtriser à la fois la langue qu'il traduit et sa propre langue afin de restituer le sens du texte traduit dans sa langue maternelle. Et là, contrairement au « thème », dont la langue et la culture de départ sont supposées être bien maîtrisées, il ne s'agit pas uniquement dans l'exercice de version de comprendre le texte étranger à travers la connaissance technique de sa langue mais aussi à travers une bonne si ce n'est une très bonne connaissance de sa culture.

Une bonne version repose donc sur trois bases prioritaires :

- La connaissance technique d'une langue étrangère
- La culture générale nécessaire à la compréhension du texte (reconnaître les allusions faites dans le texte à des événements de civilisation particuliers, par exemple)

- La maîtrise écrite de la langue maternelle

La « version » se situe à la croisée de plusieurs champs de réflexion ; son but est de former à une approche contrastive de la langue, entre autres. Et la clé de sa réussite réside dans la mobilisation entière des connaissances linguistiques : les règles de la grammaire de la phrase (syntaxe et orthographe grammaticale), les relations qu'entretiennent les unités de lexique entre elles (synonymie, antonymie, isotopie, polysémie, inclusion, apposition, homonymie, homophonie, analogie...), etc.

Comment travailler un thème ou une version ?

- Il importe en premier lieu de délimiter le champ linguistique dans lequel s'effectuera tel ou tel exercice. Il est donc obligatoire de bien lire le texte-source (surtout s'il s'agit d'une version) pour déterminer son niveau de langue (soutenu, familier ou technique), son genre (poésie, roman, théâtre, essai, etc.), son type (descriptif, narratif, expositif, argumentatif ou instructif), etc.
- Bien examiner les indices permettant une compréhension optimale du texte à savoir :
 - Suppression dans le texte de départ de mots par omission ; tout oubli est pénalisant même une virgule, mais surtout une virgule. On n'allège pas une traduction en amputant le texte de départ d'une partie de ses mots, on la complique.
 - Sous-traduire un texte, c'est –à-dire supprimer volontairement (ou involontairement) certaines unités de sens afin d'alléger le texte, appauvrit systématiquement ce dernier.
 - Dans ce même ordre d'idées, sur-traduire, c'est-à-dire vouloir embellir excessivement le texte proposé à la traduction en lui rajoutant des unités de sens injustifiées, compte aussi comme faute.
- Eviter l'emploi exagéré du « mot à mot » dans un texte prompt à recevoir la richesse polysémique qui lui sied.

- En cas de jeu de mots, rarement traduisible, il faut laisser le contexte déterminer la technique à adopter. On peut l'abandonner si cela ne cause aucun préjudice au sens du texte, ou recourir à une note explicative.
 - Les références culturelles demandent également une manipulation prudente. Lorsqu'il n'existe pas de terme équivalent dans la langue d'arrivée, il faut conserver le mot ou l'expression d'origine et recourir, pour sa signification, à une note de bas de page¹ ou insérer entre parenthèses une explication dans le corps même du texte traduit.
- Dans un thème, un texte *a priori* en arabe (langue maternelle) ne posera pas le problème de la ponctuation occidentale. La véritable ponctuation en arabe est celle que traduisent en réalité les particules temporelles et/ou causales : ف - و - ثم - حتى - ل

C'est de la seule analyse de ces particules que dépendra l'ossature du texte traduit en français (par exemple) :

- fa (ف) (succession temporelle – rupture syntaxique devant un verbe dont change le sujet – causalité simple).
 - wa (و) (simple coordination – introduction d'un verbe d'état – fin d'une énumération).
- Pour ce qui est de la ponctuation en points et virgules, elle n'a fait irruption dans les textes arabes qu'au 19^e siècle (contrairement à la langue française où les règles en matière de ponctuation sont fixées depuis au moins le 16^{ème} siècle). La production littéraire classique dans son état de document originel d'avant le siècle désigné reste non ponctuée, sauf ce qui a été modernisé ou réécrit. La production littéraire arabe moderne (depuis le 19^e) ponctuée, mais à travers ses propres règles :
- Le point et la virgule occupent souvent la même fonction.
 - Le point-virgule est rarement employé.
 - Les points de suspension ne sont pas en général au nombre de trois mais de deux ou de quatre.

¹ Dans *La Dame de Pique* suivi de *La fille du Capitaine*, écrit par Alexandre Pouchkine, nous lisons, dans la version française, ce mot du traducteur du russe, Prosper Mérimée : « *Les mots ou expressions en italique et suivis d'un astérisque sont en français dans le texte* ». Editions La symphonie, Beirut, Liban, 2012, p.8.

L'importance de l'étude de la traduction et du travail du traducteur

La traduction est une pratique que les hommes ont exercée depuis des millénaires.

Connaître son histoire contribue, entre autres, à mieux comprendre la nature profonde du travail du traducteur, lequel, à notre avis, n'est pas un simple amateur des langues qui, pour passer un message d'une langue à une autre, fait appel à son flair.

Selon Lieven D'Hulst, l'étude de l'histoire de la traduction présente au moins cinq avantages en traductologie :

- 1- Elle « constitue une excellente voie d'accès à [cette] discipline » en renseignant le lecteur sur les anciens maîtres de la traduction, sur leurs façons d'y procéder, sur leurs outils du traitement du texte ainsi que sur la raison de leurs choix d'auteurs car, cela même « est en soi un geste chargé de sens ».
- 2- Elle « procure au chercheur la flexibilité intellectuelle nécessaire afin qu'il puisse adapter ses idées à de nouvelles manières de penser ». Car, penser « l'Autre » à travers sa langue (la langue du traducteur ou celle du texte étranger traduit) n'est pas aussi facile qu'il n'y paraît.
- 3- Elle « incite à une plus grande tolérance à l'endroit de manières déviantes de poser les problèmes de traduction ». C'est -à- dire que cette histoire ne nous met pas devant une seule école à admirer, mais en face d'un nombre impressionnant d'exemples d'écoles, de chapelles, de mouvements qui se sont exercés à une pratique qui leur a semblé être la meilleure pour traduire.
- 4- Elle « représente un moyen quasi unique de faire l'unité de la discipline en rapprochant le passé et le présent et en montrant les parallèles et les

recoupements qui existent entre des traditions de pensée ou de pratiques divergentes ». Cela qui ne supériorise pas un âge précis, ou un écrivain précis, ou une langue précise ; et qui donne la primauté à la singularité de l'esprit et honnit toute uniformisation ou standardisation de celui-ci.

- 5- « L'histoire de la traduction offre [enfin] aux traducteurs la possibilité de se ressourcer à des modèles passés ». Mais revenir au passé non pas uniquement pour rassoir les principes indémodables de la traduction, mais pour réfléchir, à travers eux, à de nouveaux passages, à de nouvelles voies qui seraient nécessaires à la naissance de nouveaux élans, porteurs de nouveaux départs.

Les procédés de traduction

La taxinomie classique des procédés de traduction remonte aux années cinquante du siècle passé et est introduite par J. P. Vinay et J. Darbelnet dans leur ouvrage intitulé *la Stylistique comparée du français et de l'anglais* (1958) qu'ils considèrent comme une méthode de traduction. Selon ces deux théoriciens, toute traduction est le fait ou le résultat de l'emploi de sept combinaisons :

- L'emprunt
- Le calque ;
- La traduction littérale ou mot à mot
- La transposition
- La modulation
- L'équivalence
- L'adaptation

1 L'emprunt (الدخيل-إعارة -إقراض) (Borrowing) :

L'emprunt est le plus simple de tous les procédés de traduction. Les emprunts empruntent en général la voie de la langue à travers la traduction. Mais ce qui intéresse cette dernière se sont les emprunts nouveaux ou personnels.

Il entre dans ce procédé tous les noms propres, patronymes, noms géographiques de fleuves, de villes, etc. La situation d'emprunt est dite positive lorsque des mots introduits dans une langue étrangère sont accueillis favorablement.

On emprunte le plus souvent des noms communs, des verbes et des adjectifs, lesquels participent à la confection, même partielle, d'une langue.

On emprunte à une culture ou à une langue un mot ou une expression qu'on ne peut falsifier ou déformer, de peur de lui faire perdre sa valeur locale ou l'effet de style qui le/la singularise.

- Le français a emprunté à l'arabe depuis longtemps : beaucoup de termes issus du grec ou du latin sont redécouverts en Europe à travers l'Arabe (dans les domaines scientifique et technique le plus souvent).

- L'emprunt de l'arabe continue aujourd'hui encore dans cette Langue– On utilise en français par exemple le mot « oud » : *al-aoûd* « le bois » instrument de

musique à cordes pincées très répandue dans les pays arabes), au lieu de *luth*, terme lui-même emprunté à l'arabe au 13^{ème} siècle à travers l'espagnol « *laud* » ; le « l » initial de « *laud* » vient de l'arabe *al* « *ال* » qu'on a soudé au mot suivant. L'arabe *L'oud* *عود* est dit en peul (langue parlée au Sénégal mais aussi dans une partie de l'Afrique): *hoddu* et en turc : *ut ou ud*.

En Europe, ce mot est employé sous différents alphabets ou constructions : *laute, alaude, land, liuto*, etc.

• D'autres emprunts de l'arabe en exemple : *sahel, sahraoui, safari, raïs, tajine* de l'arabe *طاجن*, venant du grec ancien « *tagenon* » = « poêle à frire », etc.

Ces mots concernent des réalités propres au contexte culturel dans lequel elles sont nées et se déroulent.

Dans l'emprunt, on ne traduit pas le mot ou l'expression empruntée pour des raisons d'usage ou pour l'absence d'équivalent.

Exemples d'emprunts à l'anglais :

Weight watchers → programme alimentaire destiné à favoriser la perte de poids

Une rave → de l'anglais *to rave*, s'extasier, s'éclater, *rave-party*, *rave-partys* ou *rave-parties* (rassemblement festif dansant etc)

Une after → après un concert, petite fête avec les groupes de la soirée se prolongeant jusqu'à tôt le matin.

Exemples d'emprunts à l'italien:

Bagatelle, bémol, cantatrice, contrebasse, crescendo, botte, alarme, alerte, cape, capuchon, perruque, caviar, biscotte, bravo, etc.

the spectators said “*encore*”, “*Bravo*”!

Bravo (italien) = “beau” “excellent”

2- Le calque (نسخ - تطابق - مماثل) (emulate, trace, calk):

Le calque est un emprunt d'un genre particulier.

On emprunte à la langue étrangère le syntagme, mais on traduit littéralement les éléments qui le composent.

En arabe, un certain nombre d'expressions peuvent être calquées telles quelles vers le français :

Au nom de Dieu	باسم الله
Louange à Dieu	الحمد لله
Gloire à Dieu	العزة لله
Fête du sacrifice	عيد الأضحي

Le calque est un emprunt qui a été traduit - une copie de l'original - word – for – word.

Exemples :

- The United States of America → Les Etats Unis d'Amérique → الولايات (الدول) المتحدة الأمريكية
 - World Health Organisation → Organisation Mondiale de la Santé → المنظمة العالمية للصحة
- ❖ On dit aussi en français :
- ➔ Ce n'est pas ma tasse de thé, calqué sur l'anglais = It's not my cup of tea
 - ➔ Etre dans le rouge (être à découvert – être en déficit) = To be in the red

3- La traduction littérale ou mot à mot (الترجمة الحرفية) (Literal translation) : on l'appelle aussi la traduction verbale inspirée sans doute du latin de Cicéron « *verbum e verbo* » ou « *verbum pro verbo* ».

Ce procédé représente le modèle le plus utilisé en traduction, mais il n'est pas à cent pour cent fiable. L'expression : waallàhi → والله, ne peut être exprimée par la formule « par Dieu » que dans certains contextes. Elle peut exprimer d'autres tournures comme : « vraiment », « ma foi ».

La traduction littérale est un moyen efficace dans la traduction des textes juridiques, par exemple, qui doivent être parfaitement retranscrits, mais elle est désapprouvée en art où les servitudes linguistiques sont condamnées.

Un texte littéraire ne peut être considéré comme une nomenclature, c'est pourquoi il est impossible de trouver une traduction littéraire littérale à cent pour cent.

La littéralité d'une traduction ne garantit pas son exactitude.

4- La transposition (تحويل - النقل من إلى - تبديل - التحويل) (Transposition) :

La transposition consiste à remplacer une partie du discours par une autre sans changer le sens du message – cette opération est aussi appelée « recatégorisation » → إعادة التصنيف.

Dans la transposition, le chassé-croisé (disposition en forme de croix) est un cas particulièrement prisé.

« *La transposition, écrit Vinay, est au fond un jeu de chassé-croisé par-dessus la barrière des langues : on reçoit de l'original, comme un dépôt précieux, le trésor du sens, puis on le répartit sur des cases de notre choix* ».

La transposition s'effectue le plus souvent pour des motifs linguistico-culturels et s'attache au changement de catégorie grammaticale d'un mot en passant d'une langue à une autre comme dans les exemples suivants :

- She tiptoed into the room = elle est entrée dans la pièce sur la pointe des pieds
- He flew to Algiers = il est allé à Alger en avion
- We groped our way towards the door = nous nous dirigeâmes vers la porte à tâtons

Nous remarquons dans ces exemples que, si cette recatégorisation (transposition) a eu lieu, c'est précisément pour des motifs comportementaux, civilisationnels que la langue a façonnés :

- L'anglais commence par décrire l'action avant de venir à son résultat.
- Le français, en sens inverse, s'intéresse d'abord au résultat de l'action avant de la décrire.

Une remarque concernant le premier et le dernier exemple :

- Malgré qu'en français l'expression sur la pointe des pieds a pour synonyme : à tâtons, cette deuxième expression ne signifie pas « to walk on tiptoe » mais « groping ».
- « à tâtons » signifie en français : marcher (bouger, aller) en tâtonnant dans l'obscurité, et « sur la pointe des pieds » signifie : marcher (pendant n'importe quel moment de la journée ou de la nuit) sans faire de bruit, avec concentration.

La transposition peut s'effectuer à travers des noms, des verbes, des adverbes, etc.

Exemples : Français/ Anglais

- Papier-cadeau (nom) = festival paper (adjectif)
- Qui ne finit jamais (verbe) = endless (adjectif)
- plus ou moins consciemment (adverbe) = at some level of consciousness (nom)
- le moment de se faire plaisir (verbe) = the hour of indulgence (nom)
- Avant, il y avait une station de bus par ici (adverbe) = there used to be a bus station here (verbe)

5- La modulation (التكليف) (Modulation) :

La modulation est un procédé qui réalise un changement du point de vue afin d'éviter l'emploi d'un mot ou d'une expression qui ne trouve pas sa bonne place dans la langue d'arrivée.

Cette pratique est très courante dans la gestion du passage d'un état abstrait (implicite) à un état concret (explicite), de l'affirmation à la négation, du style direct au style indirect, etc.

Exemple :

Mohamed est généreux → محمد رحب الصدر = a un grand cœur

La modulation apporte ici un deuxième sens à l'adjectif généreux qui reste implicite dans sa forme française. La forme arabe accomplit deux sens en un : sens propre + figuré = généreux)

a/ changement de l'abstrait au concret et vice versa →
من المجرد إلى الملموس و العكس

• La flamme s'éteint = انطفأت الشعلة

La flamme → concret

الشعلة → abstrait

• La clientèle = الزبائن

La clientèle → abstrait

الزبائن → concret

b/ du pluriel au singulier et vice versa :

- Les fiançailles = خطوبة
- Les vacances = عطلة
- Souvenir = ذكريات

c/ de la cause à l'effet : علاقة سببية

• Il vous enrichit des bienfaits du ciel = ينزل لكم من السماء رزقا

Il vous enrichit : effet ; bienfaits du ciel : cause

cause ; effet : ينزل لكم من السماء رزقا

d/ du particulier au général :

- L'épervier (un oiseau en particulier) → الطير (les oiseaux en général)

- Si en arabe on a systématiquement recours à des verbes de parole :

رد - أجب - قال - qala - ajaba- Radda

Le français use des tirets et des guillemets + les deux points pour indiquer que la parole est rapportée.

- La modulation entre le français et l'anglais se passe à travers d'autres éléments qu'on retrouve peu modifiés en arabe. On y reviendra à travers les exemples que comprendra le prochain document.

6- L'équivalence (التساوي - التكافؤ - التقابل) (Equivalence) :

L'équivalence est un procédé qui consiste à traduire le message dans sa totalité – utilisé surtout pour les exclamations, les expressions figées ou les expressions idiomatiques – (expression particulière à une langue et qui n'a pas nécessairement d'équivalent littéral dans d'autres langues)

Exemples français :

- Aïe en français → Ouch (en anglais) - يا إلهي (en arabe)
- Formidable → Great – جميل
- Quoi de neuf ? → What's up ? هل من جديد ؟
- الصبر مفتاح الفرج → temperance is the key to delivrance – la tempérance est la clé de la délivrance
- خير الكلام ما قل و دل → Good brevity makes sense
- من جد وجد ومن زرع حصد → Who toils succeeds and who plants reaps ;

Equivalent de :

- Waste not want not → qui ne tente rien n'a rien

Et qui va dans le même sens de :

- What goes around, comes around → on récolte ce que l'on sème

Et qui peut éventuellement signifier :

- You reap what you sow = qui sème le vent, récolte la tempête

La plupart des équivalences font partie de répertoires phraséologiques, d'idiotismes ou de clichés.

7- L'adaptation (التصرف) (Borrowing – adaptation – arrangement) : un cas particulier de l'équivalence

- **وففك الله** → Dieu te prodigue la réussite / nouvel esprit : bonne chance – bon courage
- **عافاك الله** → Dieu te prodigue la santé / nouvel esprit : je t'en prie ! voyons ! = merci !

L'adaptation s'applique à des cas où la situation à laquelle le message se réfère n'existe pas dans la langue d'arrivée, et doit être créée par rapport à une autre.

- Expressions dans lesquelles on retrouve par exemple le mot « Dieu » mais qui n'appartient plus au contexte religieux d'origine.

- **وففك الله** → sens littéral = Dieu te prodigue la réussite ; nouvel esprit = bonne chance = bon courage
- **حفضك الله - صانك الله - أبقاك الله** → sens littéral = Dieu te préserve ! (puisse Dieu te préserver) ; nouvel esprit = Mille mercis – c'est gentil à toi !
- **سامحك الله** - → sens littéral = Que Dieu te pardonne – nouvel esprit = je t'en prie – Non ! Voyons ! Oh ! / Exemple : Jamais ils n'auraient fait ça, voyons !

Remarquez que l'expression « je t'en prie » peut être employée dans le sens de deux expressions : l'une positive, l'autre négative :

- (1) Il n'y a pas de quoi me remercier et (2) Que je suis contrarié (e) ! vous n'avez pas à m'importuner ainsi ! ne me parlez pas sur ce ton !